

Intervention de Nadine BARTHE
Conseillère départementale Cœur de Béarn
Au nom du groupe de la Gauche départementale

Monsieur le Président,

Mes cher.es collègues,

Aujourd'hui, je prends la parole avec une profonde inquiétude face aux choix budgétaires de notre département, qui impactent directement nos collégiens et les actions éducatives essentielles qui leur sont destinées.

Nous constatons une baisse significative des aides allouées au Programme des Actions Éducatives. **645 536 € en 2025 contre 925 076 € en 2024, soit une baisse de 279 540€.** Cette diminution aura des conséquences concrètes et graves : moins de projets, moins d'opportunités pour nos jeunes, moins d'accompagnement dans leur construction en tant que citoyens éclairés et responsables. Les collèges seront contraints de réduire ces actions, et ceux qui voudront les maintenir devront puiser dans leurs fonds propres, ce qui creusera encore davantage les inégalités entre établissements.

Or, ces actions ne sont pas accessoires. Elles sont au cœur d'une mission fondamentale du Département : la prévention. À travers ces programmes, nous sensibilisons nos jeunes à l'engagement citoyen, à la transition écologique, et surtout, à la lutte contre le harcèlement scolaire, qui était un axe prioritaire en 2024. **Le harcèlement scolaire est plus qu'une simple bataille, c'est un enjeu de société.**

C'est pourquoi **il faut déplorer que l'action spécifique 2024 « Agissons contre le harcèlement scolaire » ait été intégrée dans l'action « Bien dans mon collège pour tous » pour raisons budgétaires, comme l'a souligné Isabelle Lahore en commission. S'il y avait bien une action à ne pas diluer, c'était bien celle-là ! Plutôt que de renforcer**

ce combat essentiel, on le fonde dans une approche plus générale, réduisant ainsi sa visibilité et son impact.

Cette baisse des financements est un mauvais signal envoyé aux établissements, aux enseignants, aux parents et surtout aux élèves. Elle traduit un recul inquiétant dans l'engagement du Département en matière de prévention et d'éducation. **Et ce sont les élèves les plus fragiles qui en pâtiront le plus. Pour rappel, 40 % des élèves des collèges publics sont issus de familles défavorisées, contre seulement 16 % dans le privé.** Creuser encore les inégalités en limitant l'accès à des actions éducatives essentielles est une erreur.

Plutôt que de soutenir et de renforcer ces initiatives, on les fragilise, au risque de priver nos jeunes d'outils indispensables à leur épanouissement et à leur formation en tant que citoyens. Nos collégiens méritent mieux.

Je vous remercie.